

COLLABORATEURS PROFESSIONNELS



PRÉPOSÉ(E) À LA PATINOIRE - DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

6 POSTES SAISONNIERS – MI-DÉCEMBRE 2017 AU DÉBUT MARS 2018 SELON LA TEMPÉRATURE

Urbaine, contemporaine et ouverte sur le monde, Brossard est la 12^e ville en importance au Québec avec plus de 87 000 habitants. Sa situation géographique enviable, en bordure du fleuve St-Laurent et à proximité de Montréal, la qualité des services municipaux offerts, l'accessibilité de ses commerces et de ses grandes voies de circulation combinée à la vie paisible de ses quartiers font de Brossard un milieu propice à l'épanouissement des individus et des familles et un lieu de travail des plus stimulants pour ses employés. La Ville est à la recherche de candidats(es) professionnels(les) afin de combler des postes de préposés à la patinoire à la Direction des travaux publics.

PRINCIPALES TÂCHES

À titre de préposé(e) aux patinoires extérieures, vous serez responsable d'accueillir les utilisateurs et de surveiller la patinoire. Vous devrez déneiger et arroser la patinoire et aussi, vous devrez vous assurer de la propreté des lieux.

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES

Titulaire d'un diplôme de secondaire V et d'un permis de conduire valide, vous possédez une voiture et vous vous démarquez par votre sens des responsabilités, votre autonomie, votre ponctualité, votre assiduité et votre capacité à travailler à l'extérieur par temps froid. Le nombre d'heures de travail peut varier et tient compte des conditions climatiques.

HORAIRE DE TRAVAIL

- 5 postes de semaine, soit du lundi au vendredi de 17h à 21h. La personne doit être disponible jusqu'à minuit pour effectuer l'arrosage de la patinoire si requis. Le nombre d'heures par semaine varie entre 20h et 40h selon les besoins.
- 1 poste de fin de semaine, soit le samedi et dimanche de 13h à 21h.

TRAITEMENT

Le salaire horaire sera de 22,13 \$. Les conditions de travail sont déterminées par la convention collective en vigueur. Seules les personnes retenues seront contactées.

ÉQUITÉ EN EMPLOI

Seules les personnes retenues seront contactées. La Ville de Brossard souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, ainsi que le formulaire d'accès à l'égalité* (voir les informations ci-dessous) en mentionnant le numéro de concours **EXT-2017-53** dans l'objet du courriel ainsi que l'horaire de leur choix (semaine ou fin de semaine) au plus tard le 29 octobre 2017 à l'adresse suivante :

VILLE DE BROSSARD
Direction des ressources humaines
2001, boulevard de Rome, Brossard (Québec) J4W 3K5
Courrier électronique : resshum@brossard.ca

*Veuillez remplir le formulaire d'accès à l'égalité en emploi et le joindre à votre curriculum vitae en cliquant sur le lien ci-dessous :

http://www.ville.brossard.qc.ca/Brossard/media/Documentation/Emplois/Questionnaire_Acces-egalite-en-emploi_Interactif.pdf